

Pierre-Yves Condé

Cours de droit constitutionnel, L1 AMC

Le cours de droit constitutionnel du second semestre cherche à éclairer les tensions et transformations contemporaines de la démocratie parlementaire en France, en particulier du point de vue des relations entre partis, Parlement et Président de la République. Afin de mieux saisir les transformations du régime parlementaire, qui repose sur la responsabilité politique du gouvernement devant le Parlement, le cours soulignera à la fois l'importance des textes constitutionnels et des changements constitutionnels informels, qui tendent parfois à transformer, par la réinterprétation de textes inchangés, la logique même du régime. On s'attachera également à mettre en perspective le texte de la Constitution de la Ve République, son écriture et ses interprétations, réinterprétations et réécritures, avec une certaine "tradition républicaine", qui s'est longtemps affirmée contre le "pouvoir personnel", qui a évidemment changé et dont tous, depuis les années 2000, se disent héritiers. Enfin, on essaiera d'interroger les tensions et transformations de la République française entre sa place de centre de l'Union française (l'Empire réformé en 1958) et son adhésion à l'Union européenne.